

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2008**

Un Conseil des Ministres s'est tenu ce Jeudi 13 Novembre 2008 de 11 h 30 à 14 h, au Palais de la présidential sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO.

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, le Conseil a entendu une communication du Premier Ministre rendant compte du déroulement du 4ème CPC (Cadre permanent de Concertation), qui s'est tenu à Ouagadougou le lundi 10 Novembre 2008.

Le Premier Ministre a rappelé que cette importante rencontre périodique d'évaluation s'est déroulée dans, la convivialité et la sérénité, en présence du Président du BURKINA FASO; son Excellence, Monsieur Blaise ÇOM'PAORE, facilitateur du dialogue direct, du Président de la, République de Côte d'Ivoire son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, de lui-même, SORO Kigbafori Guillaume, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, du Président Henri KONAN BEDIE et du Premier Ministre Allassane Dramane OUATTARA.

Trois interventions ont été entendues à savoir celle de Monsieur BEUGRE MAMBE, Président de la CEI, sur l'évolution du processus d'identification et d'enrôlement, du Colonel Major KOUAKOU Nicolas, commandant le CCI, sur la sécurisation des opérations encours et du Ministre de l'Economie et des Finances, sur le financement des différentes opérations. Les différents intervenants ont tour à tour fait ressortir les avancées du processus d'enrôlement et d'identification après les difficultés de démarrage (un million de personnes enrôlées selon la CEI), ainsi que la disponibilité d'un plan de sécurisation desdites opérations. Quant aux problèmes de financement pouvant être un facteur de blocage du processus, le Minist.re de l'Economie et des Finances a donné l'assurance Que des dispositions seront prises, dans les jours à venir afin de pourvoir à leur résolution.

Instruits du niveau d'avancement de l'opération d'identification et d'enrôlement, le CPC eu égard au retard observé dans le processus en cours a demandé à la CEI de lui présenter un chronogramme précis d'ici le 31 Décembre 2008.

Le Président de la République intervenant sur la question a demandé aux Ivoiriens, mais également aux observateurs de la vie politique ivoirienne, d'être patients. L'étape actuelle est à la fois la dernière et la plus importante. Le Président la République et le Gouvernement rassurent les ivoiriens que tous seront identifiés et enrôlés et réaffirment leur engagement de tout mettre en œuvre afin que les élections se déroulent sans heurt et à bonne date.

Le Conseil a ensuite entendu une communication verbale du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, sur, les mouvements de mécontentement des avocats,

contre le procureur de la République, suite à une descente de police au Cabinet de Maître Emmanuel ASSI, Avocat à la Cour, liquidateur de la Société INTER OIL INTEGRATED LOGISTIC SERVICES (ILS) Qui était anciennement en relation d'affaires avec la PETROCI. Le Président de la République a instruit le Garde des Sceaux, de poursuivre les discussions avec les différents acteurs en vue d'un règlement apaisé du conflit.

Abordant son ordre du jour, le Conseil sur présentation des Ministres en charge des départements, a examiné et adopté plusieurs décrets portant mesures individuelles.

MESURES NOUVELLES

Ainsi, le Président de la République a signé plusieurs décrets portant nominations d'Inspecteurs Généraux, de Directeurs Généraux Adjointes, de Directeurs Centraux et de Chefs de services aux ministères:

- de l'Economie et des Finances,
- des Transports,
- de Education Nationale,
- de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Le Conseil a ensuite entendu deux communications.

COMMUNICATIONS

Une communication relative à l'établissement de relations diplomatiques' entre la République de Côte d'Ivoire et la République de Malte.

Une communication relative à la mise en place du projet « Doing Business, Côte d'Ivoire" ».

« Doing Business Côte d'Ivoire » est un projet initié par la Banque Mondiale et qui vise à permettre aux pays d'engager de façon structurée et cohérente des réformes indispensables à la promotion de la compétitivité de leur économie et des investissements privés. La mise en place de ce projet permettrait à la Côte d'Ivoire classée 155^e sur 178 pays en .2008, d'améliorer ses performances en matière d'investissement.

Le Conseil, après discussion a adopté les conclusions de ces deux communications.

Le Ministre de la Fonction publique et de l'Emploi
Porte-Parole du Gouvernement par Intérim

P. Hubert Oulaye